<u>musée</u> <u>Nicéphore</u> <u>Niépce</u>

Résidence recherche & création

Lauréat 2023 : Lucas Leffler





Nous avons plaisir de vous annoncer que l'artiste lauréat de la Résidence recherche & création 2023 au musée Nicéphore Niépce à Chalon-sur-Saône est Lucas Leffler.

Son projet :

Pour cette résidence, il souhaite développer deux projets s'inscrivant dans une recherche entamée au sujet de l'ancienne usine KODAK de Chalon-sur-Saône, cette fois-ci à partir de photographies d'archives.

Dans son premier projet, « Buried Moments », Lucas Leffler propose de revisiter l'iconographie publicitaire des produits photo de grande consommation fabriqués par Kodak au 20e siècle. Une image de marque qui s'est appuyée sur la couleur, l'enregistrement instantané des moments heureux et la possibilité ouverte à tous d'écrire son histoire familiale.

En enfouissant ces images publicitaires dans les sols contaminés de l'ancien site de production de produits chimiques, il souhaite évoquer une forme de toxicité liée aux technologies d'images modernes et souligner la perte de mémoire lors des basculements technologiques. Son second projet « Reversal Factory » est une exploration fictive du monde industriel des fabricants de pellicules. Le projet fait écho au mythe de la caverne en décrivant la chambre noire industrielle et le laboratoire qui permettent aux images extérieures de naître.

La résidence :

La résidence de six semaines a pour vocation de nourrir le processus de création de l'artiste en lui proposant du temps, des outils de recherche et de travail, et un accompagnement des professionnels du musée. Elle permettra à l'artiste d'explorer les collections, d'expérimenter et de produire quelques travaux.

Lucas Leffle



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

<u>musée</u> <u>Nicéphore</u> <u>Niépce</u>

Résidence recherche & création

Lauréat 2023 : Lucas Leffler



Biographie:

à Bruxelles. Il a étudié la photographie par un bac technique à la HELB (Bruxelles), ainsi que par un master artistique à la KASK de Gand. Son travail questionne la nature de l'image photographique, à travers ses modes de productions, sa technique et son histoire. L'artiste s'intéresse dans ses deux premiers projets à la transition industrielle entre l'argentique et le numériaue. Sa première publication Silver Creek est sortie en 2019 aux éditions The Eriskay Connection. Son travail a été exposé au FOMU (Foto Museum d'Anvers) dans le cadre de l'exposition .tiff. au Musée de l'Elysée (à Lausanne) ainsi que pour l'exposition quinquennale

reGeneration4. En 2021, son travail a été présenté par la galerie Intervalle aux salons a ppr oc he (Paris), Unseen (Amsterdam), Art Paris, et Paris Photo.

Lucas Leffler (1993) vit et travaille

À la croisée des genres, le travail de Lucas Leffler convoque le documentaire, l'expérimental et flirte avec la fiction. L'artiste prend volontiers la position de l'enquêteur, tant pour mener des recherches sur les aspects techniques de la photographie, témoignant d'un goût inextinguible pour l'expérimentation, que pour remonter le fil de l'histoire, déterrant d'étonnantes mythologies oubliées. L'histoire des lieux qu'il investigue prend part à l'œuvre au même titre que les expérimentations du médium, dont il repousse les limites au-delà de ses deux dimensions. [Yuna Mathieu-Chovet, 2021]

<u>musée</u> <u>Nicéphore</u> <u>Niépce</u>



Infos

La résidence :

La résidence a pour vocation de nourrir le processus de création d'un artiste en lui proposant du temps, des outils de recherche et de travail, et un accompagnement des professionnels du musée. Elle permettra à l'artiste lauréat de mener des recherches dans les collections, d'expérimenter, de réaliser des prises de vues, des essais techniques, de produire quelques travaux, etc., sans nécessité d'aboutir à une forme finie.

Au cours de la résidence, l'artiste sera amené à documenter son processus de travail.

Une rencontre permettant d'échanger et de sensibiliser le public au projet sera organisée par le musée.

Pour qui?:

La résidence est ouverte à tout artiste utilisant la photographie, sans limite d'âge, sans restriction géographique.

Quand?:

La résidence sera d'une durée de 6 semaines, entre octobre et décembre 2023.

Le lauréat bénéficiera :

- d'une résidence de 6 semaines,
- d'un hébergement,
- de 4000 € d'honoraires,
- de la prise en charge de 2 voyages aller-retour depuis son domicile,
- de la prise en charge de 2500 € de frais techniques et/ou de production,
- d'un espace de travail équipé d'un poste informatique au sein du musée,
- d'un accès privilégié aux collections de plus de 4 millions de phototypes, 30 000 imprimés et magazines et 10 000 appareils et accessoires photographiques.

 [Le lauréat pourra effectuer des recherches visuelles et théoriques grâce à l'accès à la base de données, l'utilisation du dispositif immersif « Explorations Photographiques » ou la consultation d'originaux dans les réserves et la bibliothèque.

 Le prêt d'appareils ou de matériels photo anciens peut également être étudié en fonction du projet],
- d'une collaboration avec les techniciens du laboratoire du musée : numérisations, retouches d'images, expertises techniques, échanges de savoir-faire, essais de production, etc.,
- d'une aide à la mise en oeuvre de son projet par un relais sur le territoire, un appel à participation auprès de la population, le développement de partenariats, l'identification de prestataires, etc.

+ d'infos / visuels :

Emmanuelle Vieillard 03 85 48 10 16 emmanuelle.vieillard @chalonsursaone.fr